

# Les délégués du Freiamt et le général Masséna

Autor(en): **Frei, J. / Reitzel, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 33

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182374>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 16 Août 1873.

### Les poussettes.

Voici ce que nous lisons au sujet de ces nouveaux véhicules, dans le *Manuel à l'usage des sages-femmes*, édité par le conseil d'Etat. C'est ici un langage officiel et digne d'être écouté :

« Les chars pourvus d'une large corbeille en osier serré, ou d'une caisse spacieuse en bois, étaient bien plus pratiques, bien plus commodes pour l'enfant que ces chariots à trois roues, ces poussettes, comme on les appelle, qu'on emploie aujourd'hui. Dans les poussettes, en effet, les enfants sont mal appuyés, et on les voit trop souvent pliés en deux, maintenus dans leur sommeil par une courroie qui fait le tour de la ceinture. Ils y ont froid et de plus ils sont horriblement cahotés, ce qui ne peut manquer d'avoir une influence fâcheuse sur le cerveau si peu consistant du nouveau-né.

Ces poussettes, excessivement légères, vont partout, ce qui fait que l'enfant se trouve secoué dans toutes les situations imaginables, et traîné sur les pentes les plus raides et sur les plus mauvais sentiers par les imprudentes personnes qui les promènent. Dans les chars, au contraire, l'enfant bien couché sur un coussin a de la place pour s'ébattre, il s'y repose à son aise et jouit sans fatigue de la promenade. Il serait à désirer qu'on revint à ce moyen de transport. »

Nous croyons en effet que les conseils paternels contenus dans les lignes qui précèdent sont parfaitement fondés. Chacun sait, du reste, que « si les bonnes d'enfants n'aimaient pas les militaires, les militaires n'aimeraient pas les bonnes d'enfants. » Donc les bonnes d'enfants aimant les militaires, jugez que de facilités et de ressources leur offre la poussette pour les suivre et les admirer. La petite roue de l'avant leur permet de sauter sans peine du trottoir sur la chaussée et de la chaussée sur le trottoir, de monter et descendre les escaliers, de franchir les tertres de Beaulieu et de graviter comme un papillon volage autour d'un peloton de chasseurs de gauche.

Il s'ensuit de là que les petits moutards que nous abandonnons à la merci des poussettes, poussées par les caprices des bonnes, seraient infiniment moins cahotés si nous leur donnions des chars à quatre roues, un peu moins légers et ingambes,

qui, tout en leur laissant entière liberté de mouvement, obligeraient leurs mignonnes gardiennes à varier un peu moins l'itinéraire de leurs promenades.

Nous avons, en outre, sous les yeux, un numéro d'un journal de médecine de Paris, l'*Union médicale*, qui n'est pas moins affirmatif à l'endroit des poussettes :

« L'usage de porter sur les bras les enfants du premier âge est un usage rationnel ; il fait entrer en exercice, et aussi tôt que possible, toute cette myologie du cou, du dos et des lombes, disposée tout exprès pour que l'homme puisse se tenir droit et debout. L'usage des petites voitures doit être nuisible au développement des muscles qui redressent et tiennent redressés la tête, le cou et la colonne vertébrale. L'enfant doit être porté sur les bras ; sans doute c'est fatigant pour la femme, mais c'est la loi de la nature. Et si la femme qui tient un enfant dans ses bras savait combien elle est belle, intéressante et touchante ! C'est la fonction naturelle de la femme de porter l'enfant, comme c'est la fonction naturelle de l'oranger de porter des oranges.

Nous avons besoin de former pour la patrie des générations robustes et énergiques. Ne commençons donc pas par gâter l'enfance dans des habitudes détestables de mollesse. Voyez-les, ces petits êtres couchés dans ces petites voitures qui encombrant aujourd'hui les promenades publiques et les larges trottoirs des rues et des boulevards ; ils dorment tous ; le mouvement de la voiture les porte au sommeil ; donc, ils ne voient rien, n'entendent rien, et ne profitent pas de ces premières impressions de la connaissance qu'un enfant bien éveillé sur les bras d'une femme perçoit de tous côtés.

Nous sommes sûr qu'un enfant à équipage doit être un enfant attardé. Il doit marcher plus tard, parler plus tard, sourire plus tard de ce premier et si charmant sourire qui fait pleurer de plaisir la jeune et tendre mère. »

### Les délégués du Freiamt (\*) et le général Masséna.

(D'après J. Frei, trad. par A. Reitzel.)

On a toujours regardé les habitants du Freiamt

(\*) Le Freiamt comprenait autrefois deux bailliages libres, qui furent incorporés plus tard au canton d'Argovie, et forment aujourd'hui les districts de Muri et Bremgarten.

L'un de ces bailliages était sous la juridiction de huit anciens cantons, tandis que l'autre n'appartenait qu'à Glaris, Berne, et Zurich.

comme actifs et prudents, sachant parfaitement tirer profit des circonstances favorables et éviter les dommages dans les situations critiques. Tout le monde sait comment ils font des napoléons avec de la paille et changent actuellement leurs vieilles chaumières en véritables palais. Leurs ouvrages en paille tressée vont jusque par-delà les mers. Mais ce qu'on connaît peut-être moins, c'est la manière dont ils savent se tirer d'affaire dans les moments critiques, témoin ce qu'il firent en 1712, dans la guerre des Bernois contre les cantons catholiques?

Les Lucernois pensaient alors que les citoyens du Freiamt, étant aussi catholiques, devaient être leurs avant-postes naturels contre les Bernois réformés, et leur envoyèrent, dans ce but, des députés. Les autorités de cette contrée écoutèrent le message de leurs Excellences de Lucerne avec tout le respect qui leur était dû, se retirèrent ensuite pour délibérer et, après avoir mûrement pesé le pour et le contre, le président fit à la députation lucernoise la déclaration solennelle suivante : « Si les Bernois viennent, nous ne tirerons pas ; s'ils ne viennent pas, nous tiendrons ferme. » — Les Lucernois ne purent obtenir d'autre réponse.

La prudence diplomatique qui avait dicté cette décision ne mourut pas avec la génération de 1712. Elle a été transmise aux fils et aux petits-fils. La preuve en est dans ce qui s'est passé presque un siècle plus tard, en 1799.

Notre patrie se trouvait alors dans des circonstances bien difficiles. Heureusement, les gens du peuple montraient souvent plus de prudence et de sagesse que les hommes qu'on avait mis à la tête de la nation. Mais les véritables maîtres du pays, c'étaient les Français et particulièrement les généraux français qui commandaient en Suisse ; et les autorités indigènes devaient bien prendre garde de laisser échapper un mot mal à propos ou d'oublier une courbette. Cet état de choses empira encore lorsque les Français ne furent plus les seuls maîtres du pays et que, depuis le lac de Constance, les Autrichiens et les Russes arrivaient, réclamant une part dans le gouvernement de notre malheureuse patrie. Les Français durent se retirer devant le puissant choc de leurs adversaires, et bientôt on vit les Autrichiens et les Russes se ranger sur la rive droite du lac de Wallenstadt, de la Linth, du lac de Zurich et de la Limmat, tandis que les fils de la grande nation en occupaient la rive gauche. Dans la ville de Zurich même, les cosaques montaient, avec leurs petits chevaux agiles, les escaliers rapides de la cathédrale ; les calmouks passaient leurs lances à travers les fenêtres, en demandant qu'on mit un morceau de pain ou de lard au bout de leur arme. Les grenadiers français, chantant et riant, étaient sur l'Uetliberg, assis autour de grands feux de bivouacs, où rôtièrent des moutons réquisitionnés.

Le général en chef de l'armée française, Masséna, qui avait alors son quartier général à Bremgarten, se plaisait trop bien en Suisse pour être disposé à partager son séjour avec les Russes ; il n'était pas

non plus homme à attendre longtemps pour rendre le coup qu'on venait de lui porter.

En deçà de l'Uetliberg, on s'aperçut bientôt qu'un combat décisif se préparait. De Genève et autres villes françaises de la frontière accouraient de nombreux renforts. Sans doute, c'étaient pour la plupart des jeunes gens imberbes, qui n'avaient pas encore senti la poudre et qui apprenaient le maniement des armes tout en marchant ; mais malgré leur inexpérience et leur jeunesse, ils étaient pleins de confiance, puisque Masséna, le favori de la Victoire, comme Bonaparte l'avait appelé, se trouvait à la tête de l'armée.

Au milieu de septembre, il arrivait dans le Freiamt de grands convois amenant une quantité immense de bateaux. Toute la contrée était plongée dans la plus profonde angoisse en attendant les événements.

Un de ces convois s'arrêta à Bünzen, village du Freiamt sur la rivière du même nom, situé à deux lieues de Bremgarten, le quartier général de Masséna. On déchargea les pontons et, les attachant à de grands piquets, on les mit dans l'eau. Les habitants de Bünzen contemplaient ce spectacle avec étonnement et avec frayeur. Depuis que le ruisseau traversait leur vallée, jamais son eau n'avait porté le moindre bateau, excepté quand l'esprit inventif d'un petit garçon en avait fabriqué un avec un morceau de papier, et quelques petits bardeaux.

Que signifiaient tous ces bateaux ? Cette question fut résolue par le vieux guet du village, Steffen (Etienne) le *hollandais*, qui avait servi plus de vingt ans en Hollande sans y gagner autre chose que son surnom de hollandais.

— Ce que cela veut dire ? Mille tonnerres ! les Français veulent jeter un pont de bateaux sur la Bünz parce qu'ils ont l'intention de livrer bataille par-là. Parbleu, moi j'y ai été. On se sert de ces ponts pour avancer et pour se retirer ; mais c'est toujours près de ces ponts qu'il coule le plus de sang. C'est ce que j'ai vu plus d'une fois.

Ces explications du vieux soldat répandaient dans le village une anxiété, une épouvante indescriptible. Les vieillards savaient encore raconter, au moins par ouï-dire, ce qui était arrivé, il y avait quatre-vingt-dix ans, lorsque les Bernois et les Lucernois s'étaient battus près de la Langelen. Les catholiques fugitifs, ne pouvant pas traverser la Bünz, qui avait précisément beaucoup grossi, se dirigèrent sur le village. Mais les dragons vaudois, encore sujets de Berne, étaient sur leurs talons et taillaient en pièces tous ceux qu'ils pouvaient atteindre de leurs longs sabres. Lorsque quelques fugitifs, cachés dans les maisons, commencèrent à tirer, en quelques instants la moitié du village fut en flammes. Et le combat terminé, plus d'un habitant de l'endroit était couché mort à côté des ruines fumantes de sa demeure. Que serait-ce si les Français et les sauvages Russes allaient se battre ?

Le jeune vicaire cherchait à rassurer et à consoler les pauvres gens qui se désespéraient. Il leur disait qu'on livrerait bataille près de Zurich ou sur

la Limmat, et qu'on reprendrait bien les pontons quand le moment serait venu de s'en servir. Mais le digne ecclésiastique fut mal accueilli avec ses explications. Qu'est-ce qu'un homme qui a toujours été courbé sur les bouquins comprend à ces choses? grommela le hollandais, qui se sentait blessé dans son orgueil militaire; et les femmes, qui pleuraient, l'approuvaient en disant que le vicaire avait beau parler, lui qui n'avait ni bétail, ni femme, ni enfants dont il devait s'inquiéter. Les hommes aussi partageaient cette opinion. Et même le vieux maître d'école, depuis longtemps l'oracle du village, dit : C'est la Langelen qui en est la cause. On s'y est déjà battu deux fois, et c'est une loi de la nature que ce qui est au nombre de deux doit devenir trois. Que Dieu ait pitié de nous, malheureux !

(A suivre.)

Nous détachons le passage suivant d'une brochure publiée à Paris en 1872, et qui a été sans doute répandue abondamment parmi les populations catholiques. Son auteur est M. Victor C\*\*\* de Stenay. Nous nous abstenons de tout commentaire; il suffit de lire pour être édifié :

#### Prophétie de l'extatique d'Oria.

Non loin de Naples, dans la ville épiscopale d'Oria, habite une humble veuve nommée Palma-Maria-Adolorata Matarrelli. Elle est âgée d'environ quarante-sept ans et jouit d'une haute réputation de sainteté.

Depuis le 3 mai 1857, fête de l'exaltation de la Sainte-Croix, elle porte sur son corps les sacrés stigmates de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le sang qui s'échappe de ces saintes plaies imprime partout où il tombe des images symbolico-religieuses qui plongent les hommes les plus incrédules dans une stupéfaction pleine d'admiration.

Il y a sept ans que cette femme extraordinaire n'a pris aucune nourriture matérielle. Elle conserve la vie par un miracle permanent. Chaque jour Notre-Seigneur s'apporte ostensiblement à sa fidèle épouse, sous la forme d'une hostie ordinaire. Dans le mois de juin dernier, M. l'abbé de B..., ancien vicaire général, demeurant à A... (Somme), se trouvait à Oria, et fut l'heureux témoin d'une de ces communions merveilleuses. Du reste, l'extatique communie tous les matins de la main d'un prêtre.

Elle est en communication surnaturelle avec Mélanie de la Salette et Louise Lateau, la stigmatisée de Bois d'Haine, en Belgique. Elle est favorisée aussi du don de bilocation et douée d'une grande vue prophétique. Voici ce qu'elle a annoncé au vénéré et digne abbé de B... : « Il y aura des massacres affreux de prêtres et de religieux en Espagne, en France, en Italie, et surtout dans la Calabre : ce sera bientôt, nous y touchons. » Puis, s'illuminant tout à coup, elle parla du bonheur du martyr avec des accents ineffables.

#### Le Grandson Quatre-trois.

Nous sommes persuadé qu'il est un très grand

nombre de personnes fumant avec délices les cigares de MM. Vautier frères, sans s'être jamais rendu compte de l'origine de la fraction  $\frac{4}{3}$ , inscrite sur chaque paquet de Grandson. Voici donc, en quelques mots, la signification de cette marque de fabrique :

A la fondation de la manufacture de cigares Vautier, en 1834, cette maison ne fabriquait guère que quatre grosseurs de cigares, savoir :

1<sup>o</sup> Des  $\frac{4}{4}$ , gros cigares ;

2<sup>o</sup> Des  $\frac{4}{3}$ , cigares de grosseur moyenne ;

3<sup>o</sup> Des  $\frac{4}{2}$ , plus petits ;

4<sup>o</sup> Des  $\frac{4}{1}$ , queues de rats.

Tous ces cigares étaient de la même longueur, désignée par le premier chiffre, à gauche ; mais, par contre, tous étaient d'une épaisseur différente, désignée par les chiffres à droite, 4, 3, 2, 1.

Le n<sup>o</sup>  $\frac{4}{3}$  est le genre qui a eu, dès l'origine, le plus de succès chez les fumeurs, par sa dimension moyenne et agréable à la bouche.

Les n<sup>os</sup>  $\frac{4}{4}$ ,  $\frac{4}{2}$ ,  $\frac{4}{1}$ , trop gros ou trop petits, ont été abandonnés ; en sorte que c'est la désignation  $\frac{4}{3}$  qui a primé sur toutes les autres et fait le tour du monde ; car il n'est pas un pays, presque pas un coin de terre, où le Suisse expatrié ne retrouve son Grandson  $\frac{4}{3}$  léger et n'en jette au vent, avec un véritable bonheur, l'odorante bouffée.

#### On dinâ ao Grandpont.

La coumouna dè..... a on mécanique à battre ; ma dein lè teimps dè sâiti, l'édhie dào rio est rudo bassa et poui avoué cein, cé que tint la resse ao coutset dào veladzo, étantsé oncora, et ma fâi on ne pao pas écâoré coumeint on voudrà. La municipalité a bio z'u deré ao réchâo, qué dè pè lo Simeta, dè ne pas mé étantsi, mâ l'ao z'a repondu que sè fotâi dè leu, et crac, la municipalité lâi fâ on procès. Lè veré asse bin, cé bougro d'allemand, avoué sa resse, qu'a-te falta de veni no z'eimbêta dein lo canton dè Vaud et no robâ noutre n'édhie !

Tantiaque la municipalité einvouia lo syndico et lo greffier po consurta à Losena. L'arreviront à la gare contré midzo et tot ein monteint ein vela sè desiront : Lo bureau dè l'avocat est cliou tanqu'à duè z'hâorès, no faut allâ dina.

— Yo vollien no allâ, demanda lo syndico ?

— N'ein tsau rein ! petêtré à l'Or ; l'âi yé dinâ quand lo gouvernement a veindu lè z'étalons ; on l'âi medzè à bon martsî et on ne sè geinè pas.

— Ah ! pa bin qué vâ ! mâ l'est trâo llien ; allein pi ao Grandpont ; l'âi yé éta l'an passâ avoué lo conseillè et quand bin l'âi ya dâi Monsus, on s'ein fo pas mau, on est atant qué leu.

— Eh bin, se vo volliâi, allein ao Grandpont !

L'eintriront et on lè mette solets à n'a petita trabllia.

Tandique dinâvont, ye viront cliiau dè la granta trabllia que pregnont tsau pou dein on petit pot on n'espèce dè sauce dzauna, et noutrè dou lulus sè peinsiront : Dù que l'ein pregnont tant pou, câi dâi